

LE PRIX DE L'ESSENCE

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. La Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce a dit que le gouvernement avait une chance exceptionnelle d'avoir une influence positive sur la concurrence et le marché par l'intermédiaire de Petro-Canada. Le gouvernement est-il disposé à tirer parti de cette recommandation ou ne permettra-t-il jamais aux Canadiens de jouir d'un juste prix de l'essence au détail?

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, j'ignore ce que signifie «jouir d'un juste prix», car le gouvernement actuel, contrairement au précédent, offre aux Canadiens de l'essence à des prix équitables.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, le gouvernement, à cause de ses politiques tortueuses à l'égard de Petro-Canada, a diminué la concurrence. Le gouvernement ne profitera-t-il pas de cette occasion exceptionnelle ou maintiendra-t-il les prix gonflés qu'on exige des consommateurs canadiens?

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, il me répugne de parler de l'incidence extrêmement inflationniste de la politique adoptée par le gouvernement précédent à l'égard des prix du pétrole. Chose certaine...

Des voix: En dessous du prix mondial.

M. Hnatyshyn: ... les prix ont dégringolé sous le gouvernement actuel. Nous avons effectivement entrepris un processus de déréglementation qui permet au consommateur de jouir d'une baisse du prix du pétrole.

Quant au rapport de la Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce, je demanderai au ministre compétent d'exposer au député notre politique à cet égard.

* * *

LES MINES

LES TERRES CHARBONNIÈRES DU CANADA EN SASKATCHEWAN

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Mines. La stérilisation des terres charbonnières du Canada, en Saskatchewan, est un vieux sujet de friction dans les relations fédérales-provinciales. Le ministre pourrait-il nous dire ce que fait son ministère pour libérer les réserves économiques de charbon?

● (1450)

L'hon. Bob Layton (ministre d'État (Mines)): Monsieur le Président, je suis heureux de répondre au député de Saskatoon-

Questions orales

Est. Le gouverneur en conseil vient d'approuver un accord de transfert des droits sur le charbon moyennant le versement de 500,000 dollars au gouvernement fédéral et l'attribution de 9.5 millions à la ville d'Estevan pour construire un nouvel aéroport. Voilà un autre exemple d'harmonie et de collaboration entre les provinces et le gouvernement fédéral.

Des voix: Bravo!

* * *

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

LA MORT DE CIVILS AU COURS D'UNE OPÉRATION DE RECHERCHE AÉRIENNE

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre associé de la Défense nationale. Il s'agit de l'accident très regrettable et tragique qui s'est produit en Alberta durant la fin de semaine, accident dans lequel huit personnes, dont cinq étaient des civils, ont été tuées au cours d'une mission de recherche et de sauvetage du MDN. Va-t-on essayer de voir au cours de l'enquête s'il convient de continuer à permettre à des civils de prendre des risques au cours d'opérations de recherche et de sauvetage sous la direction du MDN?

L'hon. Harvie Andre (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, l'enquête proprement dite vise à trouver les causes de ce tragique accident. Je profite de l'occasion pour présenter mes condoléances aux familles des victimes.

L'Association civile de recherche et de sauvetage aériens existe depuis plusieurs années. Elle a offert un excellent service aux pilotes et surtout aux particuliers. Elle a des milliers d'heures de vol à son actif, sans accident jusqu'à présent. Je ne peux pas m'engager à entreprendre une étude fondamentale de ce genre. Cependant, cette question nous préoccupe également. Nous tenons à faire notre possible pour limiter la responsabilité et les risques que prennent les civils.

LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, quelle est la responsabilité du gouvernement lorsque des civils sont blessés ou tués dans une opération de recherche et de sauvetage dirigée par le MDN?

L'hon. Harvie Andre (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, cela dépend beaucoup des circonstances. Pour le moment, je ne peux pas dire au député avec certitude si les cinq civils à bord faisaient partie de la CASARA ou s'ils étaient là pour d'autres raisons. Je ne sais pas quel lien il y avait entre eux et la CASARA; je ne peux pas répondre avec précision à la question du député; je lui en reparlerai volontiers lorsque j'aurai cette information.